

La comptabilité libérale

Objectifs :

Comprendre la logique de la comptabilité dite « libérale ». Savoir identifier la nature des recettes et des dépenses.
A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de tenir leur comptabilité conformément à la réglementation.

Durée : 7h

Public : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs débutants de cabinet comptable

Pré-requis : Néant

Méthode pédagogique : Diaporama. Exposé. Remise d'un support documentaire.

Intervenante : Fatima AMOUCH, responsable technique BNC France Gestion

Programme :

1 – Les obligations comptables et fiscales des adhérents à un OMGA

2 – Les règles de la comptabilité de trésorerie « Recettes / Dépenses »

- Ventilations des recettes et des dépenses

3 – Comment vérifier sa banque ?

- S'autocontrôler passe par un rapprochement bancaire juste

4 – La notion de patrimoine

- Les immobilisations : la patientèle, le matériel
- Le calcul des amortissements : acquisitions, cessions
- Calcul des plus-values

5 – Questions / Réponses